

(réf:0220)

---

## Place et parole de l'enfant en médiation

### Prérequis :

DEMF  
Tout professionnel diplômé du social, du sanitaire, du médico-social, des sciences humaines et du sanitaire (psychologues, pédopsychiatres, travailleurs sociaux, assistants familiaux...)

### Public :

Médiateurs familiaux  
Tout professionnel intervenant auprès des enfants et de leurs familles travaillant (ou souhaitant travailler) en partenariat avec des médiateurs familiaux.

### Objectifs :

S'interroger sur la place de l'enfant dans le conflit familial et dans le processus de médiation  
Comprendre l'intérêt de donner la parole à l'enfant pour le processus de médiation et pour l'enfant  
Savoir à quel moment du processus de médiation cela peut être pertinent  
Savoir préparer l'accueil de l'enfant de manière très concrète (comment, avec quel parent, les deux ou un seul)  
Acquérir des outils et techniques adaptées au recueil de la parole de l'enfant

### Contenu :

Comprendre la distinction entre accueillir l'enfant dans l'espace de médiation et l'audition de l'enfant (mineur) dans le cadre d'une procédure judiciaire  
Comprendre le développement psycho-affectif et les besoins de l'enfant  
Concepts de conflit de loyauté, enfant objet/enfant sujet  
Distinguer les représentations sociales et les représentations de l'enfant.  
Acquérir des outils et techniques et se familiariser avec différents supports utilisés avec les enfants  
Connaître le cadre législatif encadrant les droits de l'enfant (droit international, européen et français)

### Durée :

3 jours - 21h

### Intervenants :

Des médiateurs familiaux, des psychologues, des juristes

### Prix :

540 €

### Contact :

Candice MARTINEZ  
03 81 41 61 29  
candice.martinez@irts-fc.fr

